

FERC Sup CGT, SNPRES FO, SGEN CFDT, UNSA, FSU

**A grade égal, salaire égal !
NON aux primes au mérite !
OUI aux revalorisations de nos primes**

Les soussignés exigent

- Le retour au versement des différentes primes au taux moyen à chaque agent statutairement bénéficiaire.

- L'application de la revalorisation ministérielle

Pour l'ITRF : + 4,8% sur la PPR au taux moyen

Pour l'ASU : 2,45 fois le taux de base de l'IFTS

Pour les bibliothèques : 1,75 fois le taux de base IFTS et IAT (et au taux actuellement appliqué pour les catégories C de bibliothèque)

Avec effet rétroactif au 1^o janvier 06

- La répartition uniforme des « reliquats » à tous les agents fonctionnaires.

NOM Prénom	Service	Signature

A retourner en B24. université Bordeaux 2 ou à remettre aux collègues des syndicats.